RÉSERVATION

450 835-9711

1 877 835-9711

Horaire de réservation

Lundi au jeudi de 8 h à 14 h 30
Vendredi de 8 h à 10 h

Horaire de bureau

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45
Vendredi de 8 h à 12 h

Congés fériés (bureaux fermés)

Réserver à l'avance pour les dates suivantes :
Vérifier les dates auprès du bureau

Vendredi saint
Lundi de Pâques
Journée nationale des patriotes
Fête nationale du Québec
Fête du Canada
Fête du Travail
Action de grâce
Jour du Souvenir
Période des fêtes (Noël et Jour de l'An)

ANNULATION

Appeler au moins 1 heure à l'avance
Si le bureau est fermé, choisir l'option « transport adapté » puis « Annulation » dans notre système téléphonique afin de nous aviser de votre annulation.

Modifications de l'horaire

Le transport adapté étant un transport collectif, il est possible que votre horaire soit devancé ou retardé. Vous serez avisé si votre horaire est modifié de plus de 5 minutes.
Ex. : St-Gabriel vers Joliette : possible jusqu'à 60 minutes.

Plaintes

Association des personnes handicapées

Secteur Berthier : **450 836-6877**
Secteur Brandon: **450 835-9313**

MRC de D'Autray
Service de transport
450 835-9711
Sans frais : 1 877 835-9711







Horaire de service

Lundi au samedi
6 h 30 à 20 h 30

Service de transport MRC de D'Autray

153, rue Saint-Gabriel
Ville de Saint-Gabriel
(Québec) J0K 2N0

Téléphone : 450 835-9711
Sans frais : 1 877 835-9711
Télécopieur : 450 835-0068

Courriel : transport@mrcautray.qc.ca
Site Internet : www.mrcautray.qc.ca

TRANSPORT ADAPTÉ

Service de transport MRC de D'Autray



Guide de l'utilisateur

Transport adapté 450 835-9711
Sans frais 1 877 835-9711
Version septembre 2023





RESPONSABILITÉS DE L'USAGER

Réserver directement avec un ou une employé(e) du Service de transport (aucune réservation acceptée sur répondeur ou télécopieur);

Fournir les informations suivantes lors de la réservation :

- Le nom et le numéro de l'usager,
- L'adresse exacte d'embarquement,
- L'adresse exacte de destination,
- La date du transport,
- Le type d'appareil utilisé lors du déplacement (canne, fauteuil, marchette, etc.).
  Un seul appareil par client,
- L'heure de rendez-vous ou d'arrivée à destination,
- L'heure d'embarquement pour le retour,
- La présence d'un accompagnateur.

Paiement en argent (montant exact) lors de l'EMBARQUEMENT.

Attacher sa ceinture de sécurité;
Le fauteuil doit être muni de quatre points d'attache;

Respect et courtoisie envers les autres clients, les transporteurs et le personnel du service;

Ne pas fumer, ni manger dans le véhicule;

Être prêt 5 minutes avant l'heure assignée;

Pour identification, avoir sa carte de membre;

Voyage blanc = pénalité payable lors du prochain déplacement, selon le montant défini par la MRC;

Fournir un numéro de téléphone accessible (ligne non occupée ou répondeur) entre 14 h et 16 h 30 pour notre liste de rappel;

BAGAGES ET SACS EMPLETTES

Vous devez pouvoir les tenir sur vous.

Ne doivent pas nécessiter l'intervention du chauffeur.

DROITS DE L'USAGER

Respect, confidentialité, courtoisie;

Transport sécuritaire;

Aide de porte-à-porte : De votre domicile à la porte principale de l'endroit de votre destination, en autant que ce soit accessible; Le chauffeur doit toujours pouvoir garder son véhicule à vue;

Nous contacter en cas de retard du transporteur de plus de 5 minutes.Nous pourrons vérifier où se situe le transporteur;

Le transporteur doit vous attendre s'il arrive plus de 5 minutes avant l'heure assignée;

Nous vous aviserons la veille, entre 14 h et 16 h 30, si votre heure de transport est devancée ou retardée de plus de 5 minutes;

Laissez-passer mensuels disponibles;

REÇU :

Le demander lors de votre réservation et le rappeler au chauffeur lors du paiement. Reçu mensuel ou annuel disponibles

URGENCE MÉDICALE

Les appels en dehors des heures de bureau, pour un transport médical ou une sortie d'hôpital, ne seront plus acceptés. Cependant, il sera toujours possible de le faire pendant les heures de bureau, et ce, même une fois les heures de réservation terminées.

HORAIRE DE BUREAU

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45
Vendredi de 8 h à 12 h

Horaire de réservation :

Lundi au jeudi de 8 h à 14 h 30
Vendredi de 8 h à 10 h

Accompagnateur

TYPES D'ACCOMPAGNEMENT ACCORDÉS:

Obligatoire

Si l'usager est admis avec l'accompagnement obligatoire :
- Obligation d'être accompagné,
- Place assurée dans le véhicule,
- Gratuit pour l'accompagnateur.

À destination

Si l'usager a besoin d'aide à destination :
- Place assurée dans le véhicule,
- Même tarif que l'usager.

Responsabilité parentale

- Une personne handicapée peut voyager avec ses enfants de 13 ans et moins,
- Une personne handicapée de 13 ans et moins peut voyager avec un parent,
- Plus de 8 ans, même tarif que l'usager,
- Place assurée dans le véhicule.

Facultatif

Accompagnement sans raison spéciale :
- Seulement s'il y a de la place dans le véhicule,
- Même tarif que l'usager.